

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Conception détaillée et étude d'évaluation environnementale
de portée générale de l'autoroute 148
(GWP 214-00-00)



Séance d'information publique

Le 3 novembre 2022

BIENVENUE

Le ministère des Transports (MTO) et son consultant Parsons Inc. entreprennent la conception détaillée et l'étude d'évaluation environnementale (ÉE) de portée générale de l'autoroute 148 à partir d'environ 200 mètres à l'ouest de la promenade Angus Campbell dans la ville de Pembroke jusqu'à environ 300 mètres à l'est de l'intersection du chemin Greenwood.

L'étude englobe ce qui suit:

- Réhabilitation de la chaussée pour remédier à la mauvaise performance de celle-ci;
- Améliorations aux intersections et côté de l'exploitation;
- Améliorations de la sécurité des piétons et des cyclistes;
- Améliorations du drainage routier;
- Améliorations des accès en collaboration avec les propriétaires fonciers; et
- Améliorations des infrastructures municipales.

Des informations supplémentaires figurent sur le site Web du projet, à l'adresse www.autoroute148.ca.

Nous attendons vos rétroactions et commentaires avec impatience. Pour fournir des commentaires ou si vous souhaitez être ajouté à la liste de diffusion de l'étude, veuillez remplir une **feuille de commentaires**, visiter le site Web de l'étude à l'adresse www.autoroute148.ca ou communiquer avec l'un des membres de l'équipe de l'étude. Veuillez vous adresser à l'un des membres de l'équipe de projet si vous avez des besoins en matière d'accessibilité pour ce qui est de consulter les documents de la séance d'information publique ou si vous souhaitez consulter les informations en français.

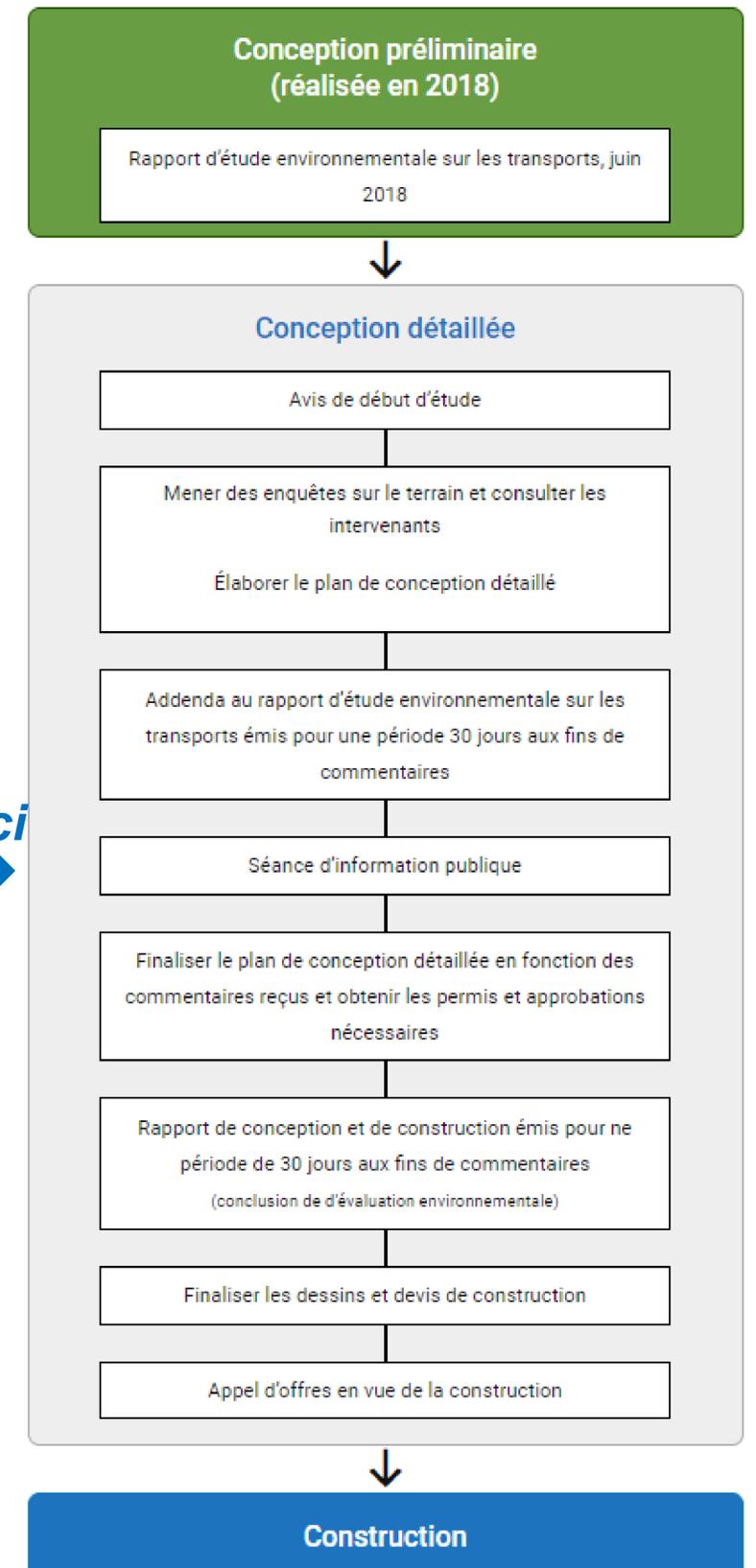


ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET PROCESSUS DE CONSULTATION

Le processus d'évaluation environnementale pour cette étude de conception détaillée est entrepris en tant que projet du groupe « B » dans le cadre de l'évaluation environnementale du MTO pour les installations de transport provinciales (2000), ce qui signifie qu'il y a des améliorations majeures aux installations de transport provinciales existantes.

- Comme requis pour les projets du « groupe B », un rapport d'étude environnementale sur les transports (TESR) a été publié en juin 2018 pour documenter la phase de conception préliminaire du projet.
- Un addendum au RÉET a été préparé en octobre 2022 pour documenter les modifications apportées à la conception préliminaire, telles que les exigences supplémentaires en matière de propriété et les travaux de nuit limités. L'addendum RÉET peut être consulté sur le site Web du projet à l'adresse www.autoroute148.ca.
- Dans cette séance d'information publique, on présente les plans finaux de construction, ainsi que les impacts et les mesures d'atténuation connexes, et donne un aperçu des autres impacts qui y sont liés. Le but de cette séance est de permettre au public d'examiner les plans de conception et de fournir des commentaires sur les informations données.
- À la suite de cette séance d'information publique, le MTO finalisera le plan de conception détaillée en fonction des commentaires reçus et préparera le rapport de conception et de construction (RCD) en vue d'une période de commentaires de 30 jours. Une autorisation environnementale sera alors délivrée pour que l'on puisse procéder à la construction.

nous sommes ici
→

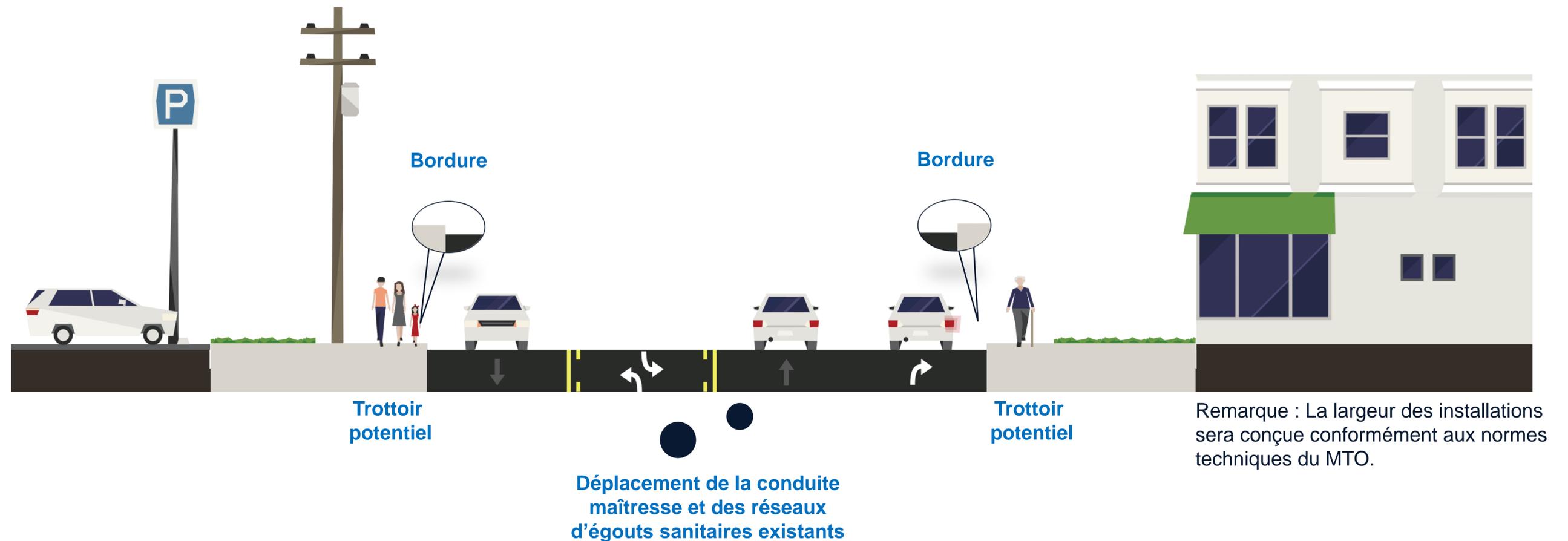


PLAN RECOMMANDÉ

AUTOROUTE 148 DE PROMENADE ANGUS CAMPBELL À CHEMIN DRIVE-IN

- De nouvelles bordures seront construites et un élargissement mineur de la route aura lieu pour permettre une voie continue de virage à gauche bidirectionnelle.
- Une bordure sera installée, et des mises à niveau de drainage et d'égout pluvial seront faites, pour capter le ruissellement des eaux de surface de la chaussée.
- De nouveaux feux de circulation seront installés à l'intersection de l'autoroute 148 et du chemin Drive-In.
- La conduite maîtresse et les réseaux d'égouts sanitaires existants seront déplacés.
- On apportera des améliorations du côté des accès en collaboration avec les propriétaires.

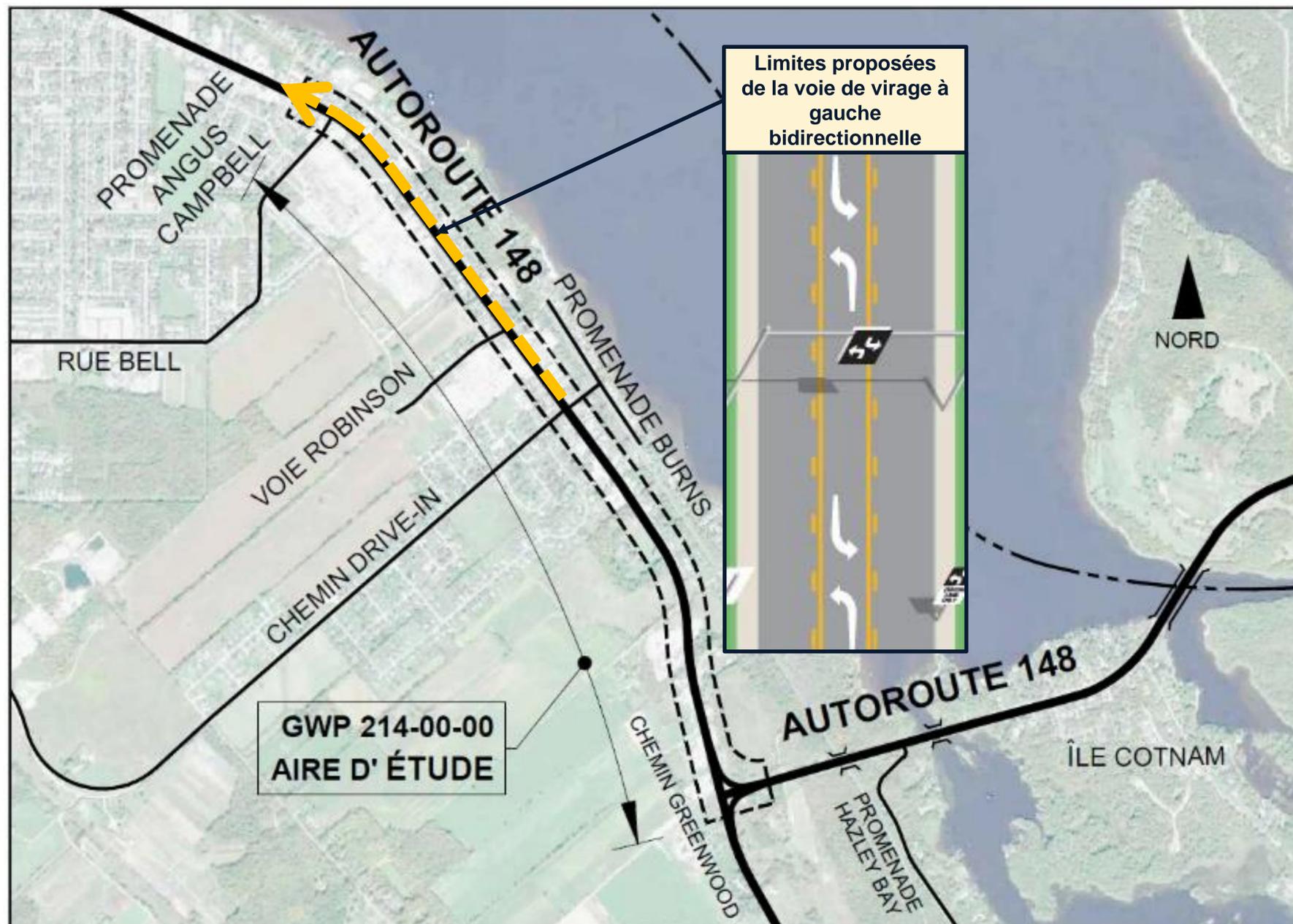
Coupe transversale typique - Promenade Angus Campbell à chemin Drive-In



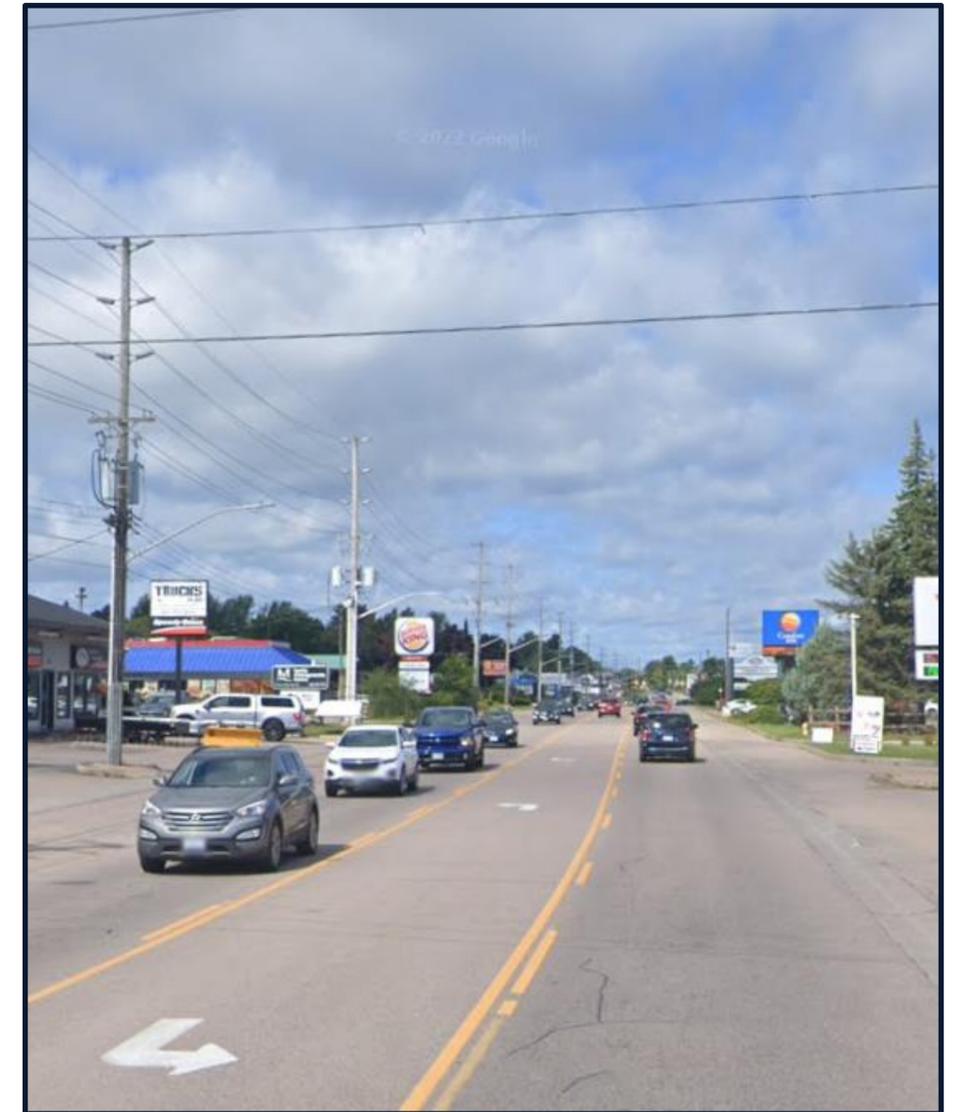
PLAN RECOMMANDÉ

AUTOROUTE 148 DE PROMENADE ANGUS CAMPBELL À CHEMIN DRIVE-IN

- De l'ouest de la promenade Angus Campbell jusqu'au chemin Drive-In, une nouvelle voie continue de virage à gauche bidirectionnelle améliorera l'accès en virage à gauche aux rues adjacentes et aux propriétés le long de l'autoroute 148.



Exemple de voie de virage à gauche bidirectionnelle existante à l'ouest de la promenade Angus Campbell



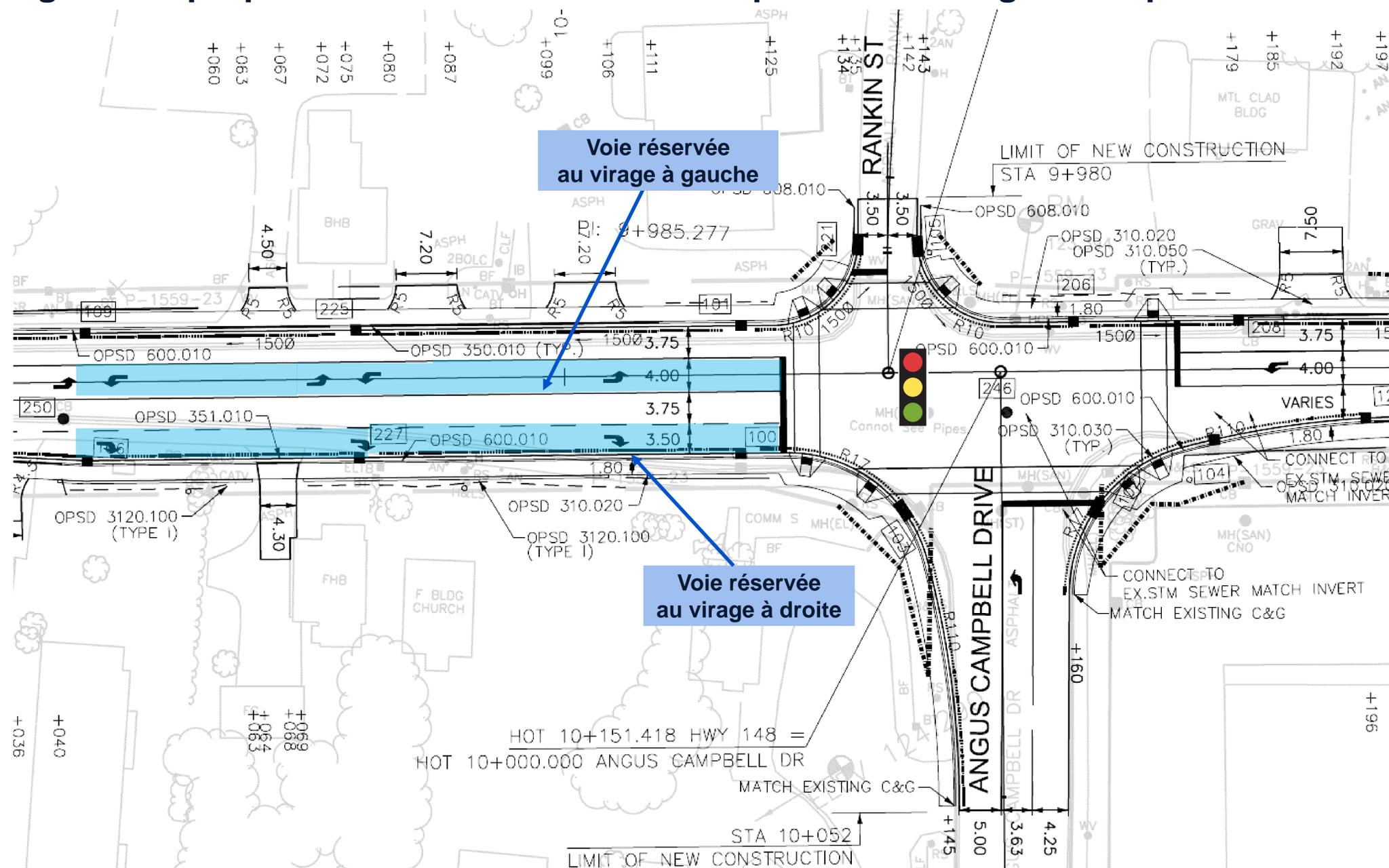
Source des images: Google

PLAN RECOMMANDÉ

PROMENADE ANGUS CAMPBELL / INTERSECTION DE LA RUE RANKIN

- Les feux de circulation existants seront remplacés par de nouveaux feux. L'intersection sera améliorée pour répondre aux normes de conception actuelles et aux exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.
- Des voies réservées aux virages à gauche et à droite en direction sud seront ajoutées.

Configuration proposée à l'autoroute 148 et à la promenade Angus Campbell / rue Rankin

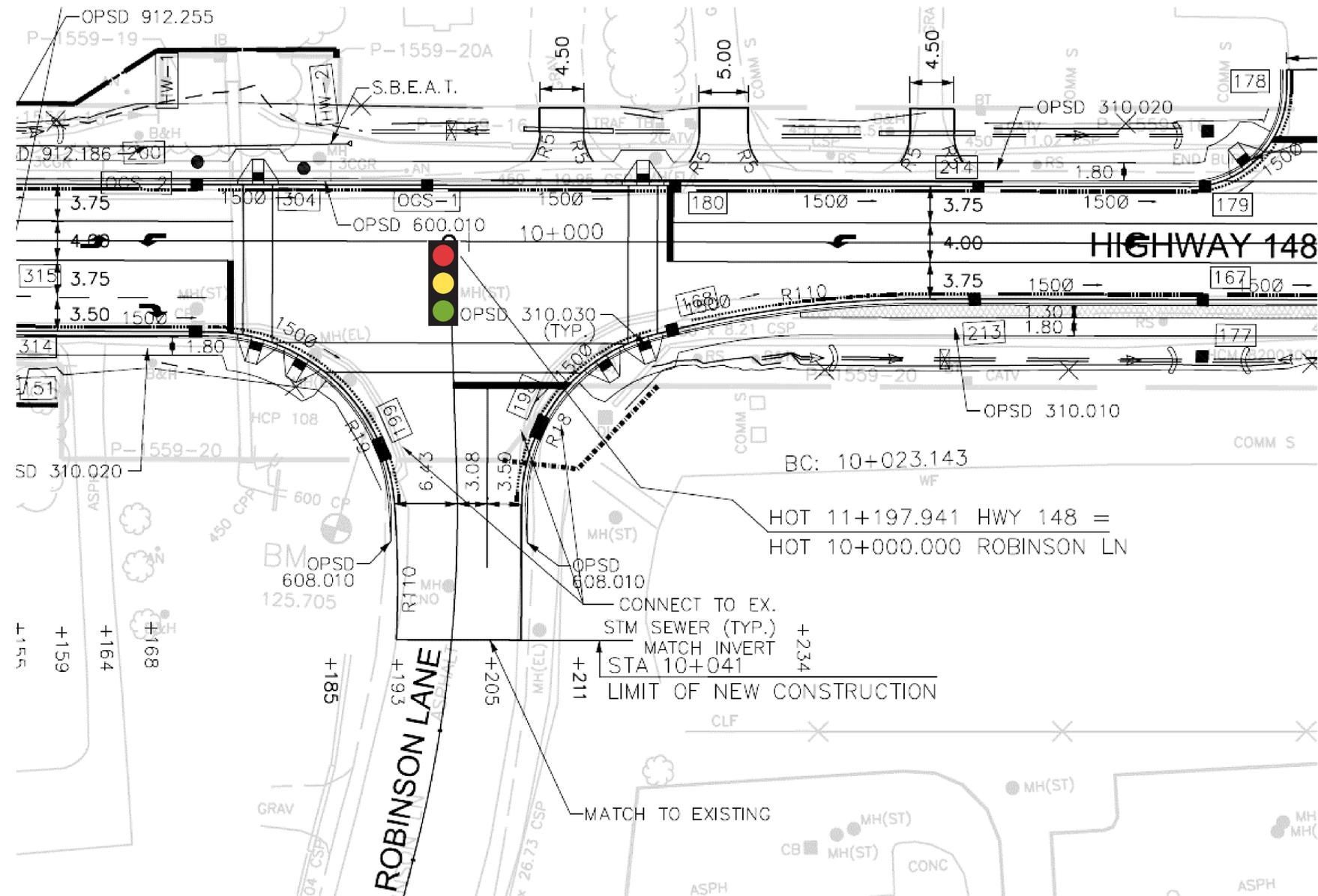


PLAN RECOMMANDÉ

INTERSECTION DE LA VOIE ROBINSON (PAS DE CHANGEMENT)

- Les feux de circulation existants seront remplacés par de nouveaux feux. L'intersection sera améliorée pour répondre aux normes de conception actuelles et aux exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

Configuration proposée à l'intersection de l'autoroute 148 et de la voie Robinson

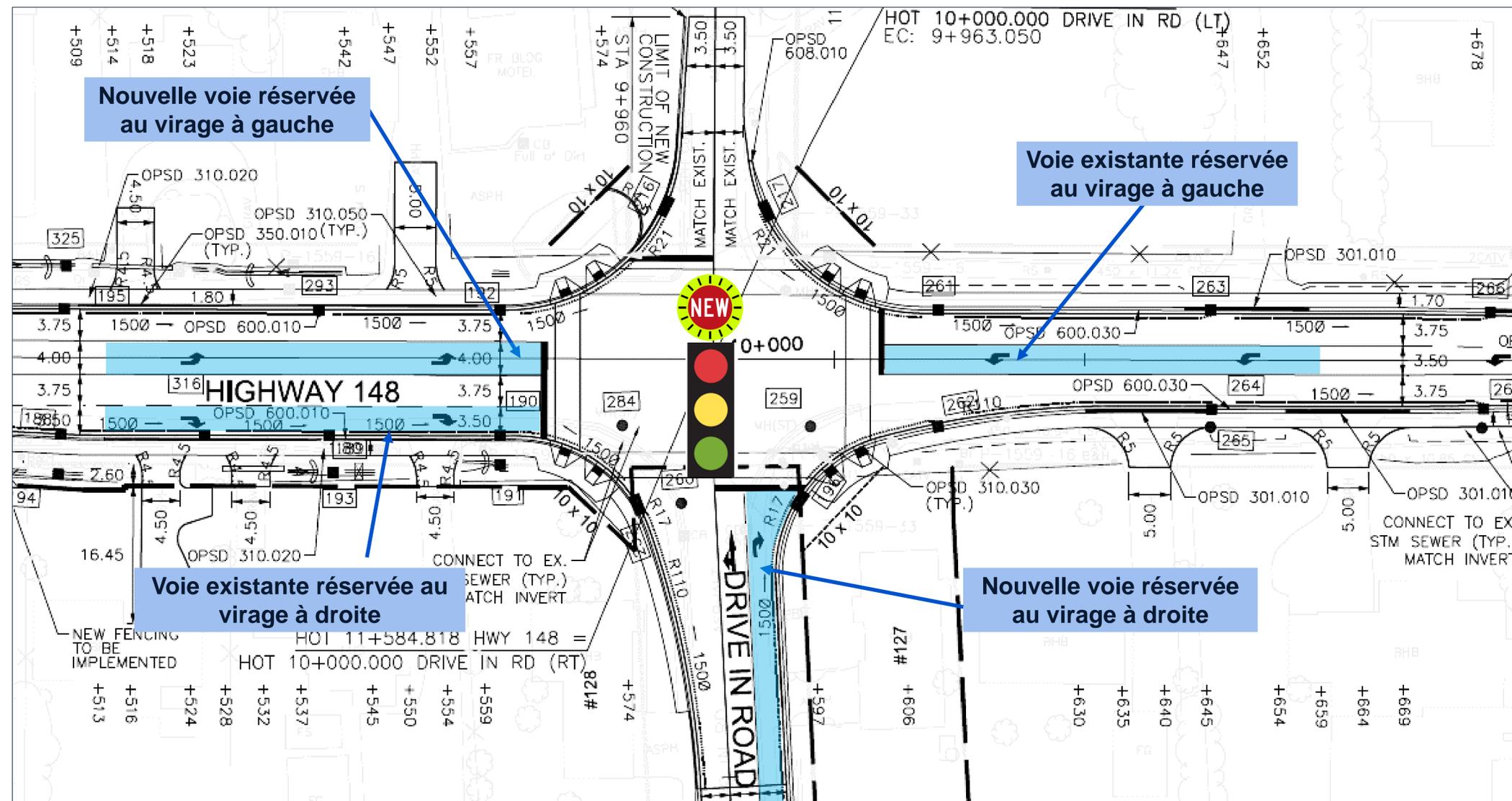


PLAN RECOMMANDÉ

INTERSECTION DU CHEMIN DRIVE-IN

- L'intersection de l'autoroute 148 et du chemin Drive-In n'est actuellement pas munie de panneaux d'arrêt sur les approches du chemin Drive-In.
- Des feux de circulation sont requis à l'intersection selon les normes actuelles du MTO.
- Par conséquent, des feux de circulation seront installés et des voies de virage réservées seront ajoutées dans le cadre de cette étude.
- Le ministère examine le calendrier pour voir ce qui est possible en vue de faire installer les feux de circulation à l'intersection du chemin Drive-In dès que possible pendant la construction. Le calendrier de ces travaux dépend du calendrier de l'entretien, de l'acquisition de la propriété, du déplacement des services publics et des exigences de construction.

Intersection signalisée proposée à l'intersection de l'autoroute 148 et du chemin Drive-In

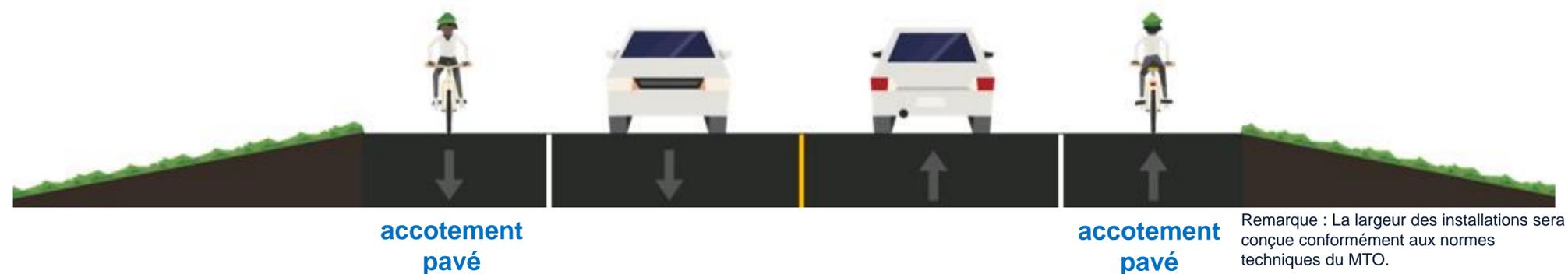


PLAN RECOMMANDÉ

AUTOROUTE 148 DU CHEMIN DRIVE-IN À TRAXTON WAY

- Maintenir une section rurale à deux voies.
- Réhabiliter la chaussée existante et prévoir des accotements pavés de 2,5 m de large.
- Réviser l'intersection du chemin Greenwood en modifiant la rampe de virage à droite en direction ouest et en prolongeant la voie de fusion.
- Ajouter une voie supplémentaire en direction sud pour contourner les véhicules tournant à gauche sur le chemin Old Mill.
- A On apportera des améliorations du côté des accès en collaboration avec les propriétaires.

Coupe typique Du chemin Drive In au chemin Greenwood

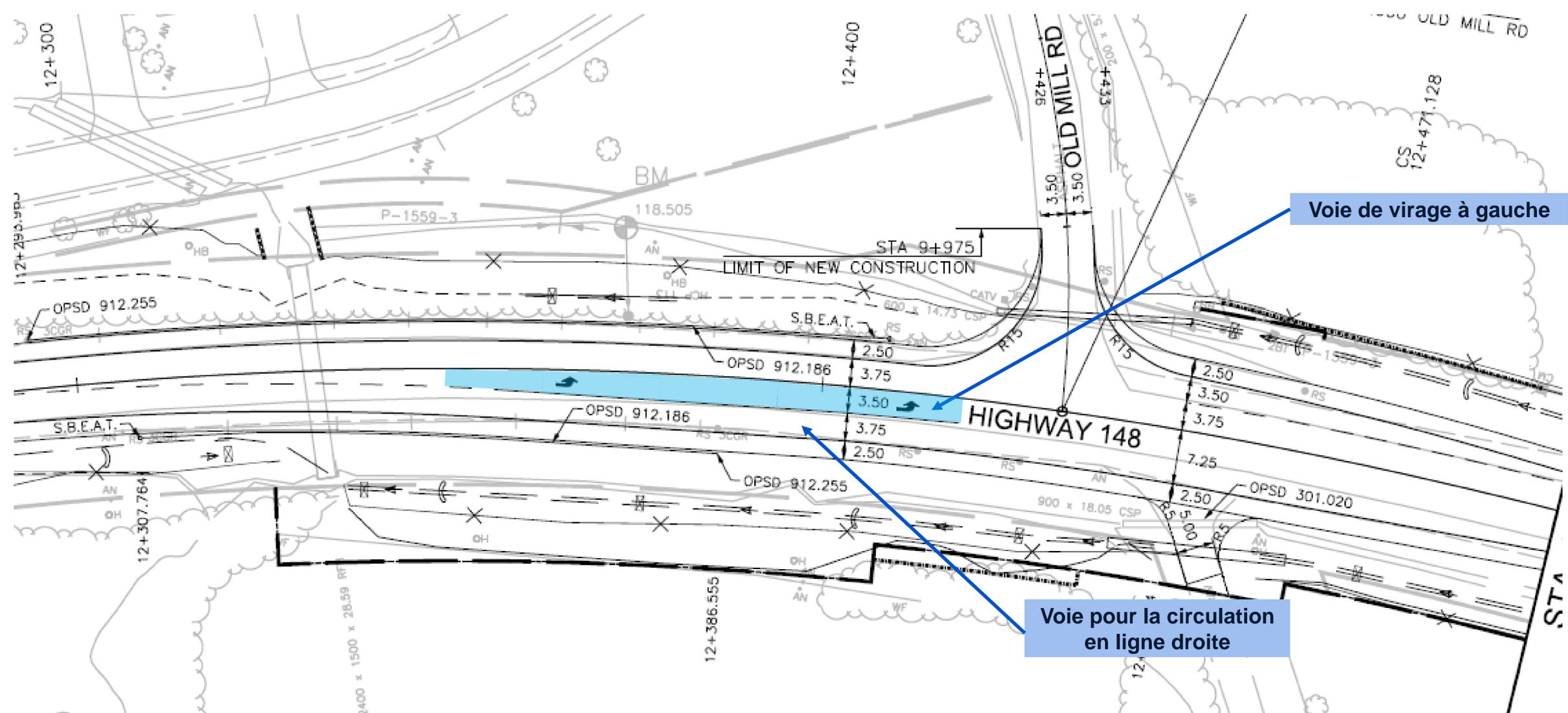


PLAN RECOMMANDÉ

AUTOROUTE 148 DU CHEMIN DRIVE-IN À TRAXTON WAY

- Une voie en direction sud pour accueillir les véhicules tournant à gauche sur le chemin Old Mill sera installée, comme indiqué sur le plan de conception.

Voie de virage à gauche sur le chemin Old Mill

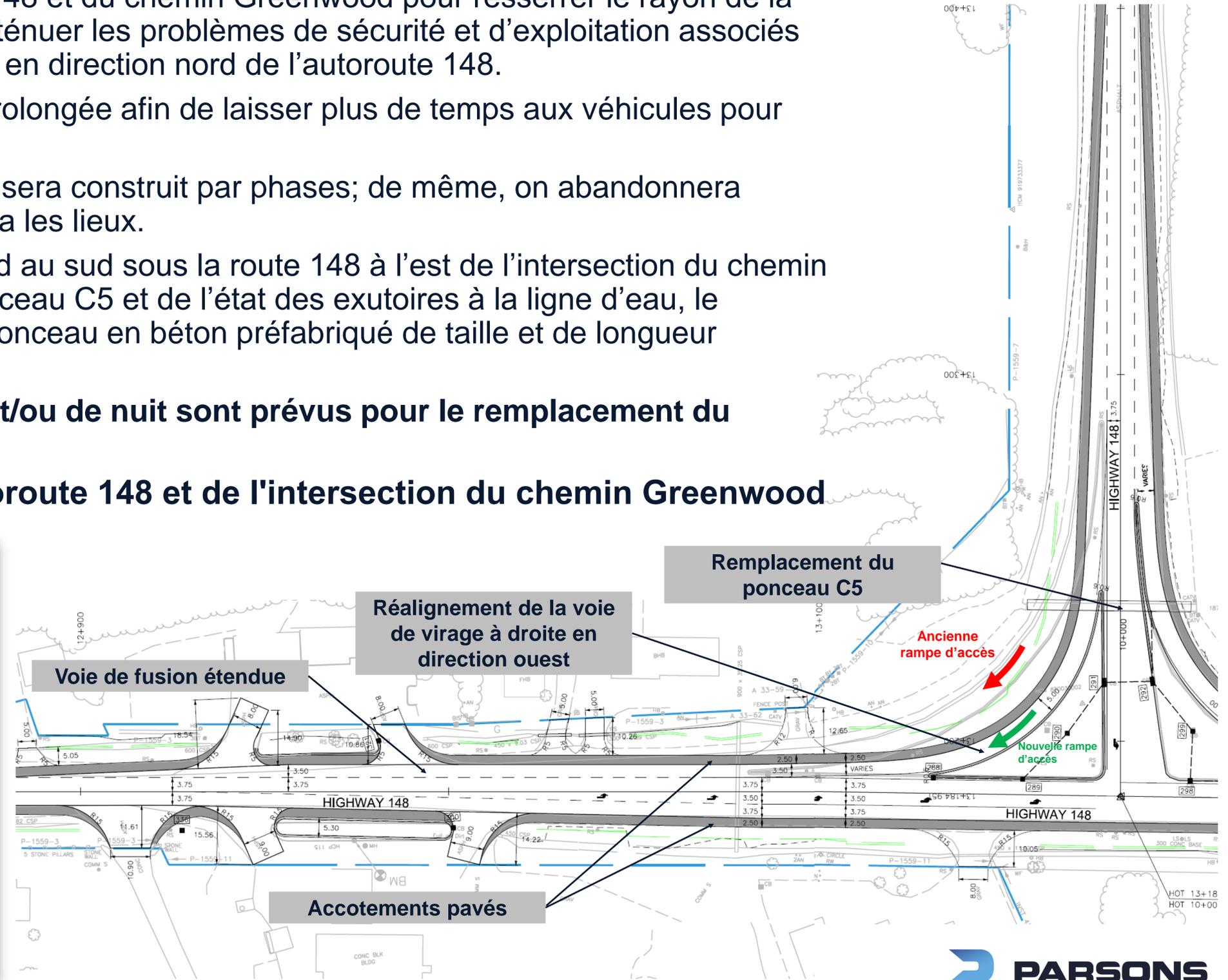


PLAN RECOMMANDÉ

INTERSECTION DU CHEMIN GREENWOOD

- On modifiera l'intersection de l'autoroute 148 et du chemin Greenwood pour resserrer le rayon de la rampe d'accès en direction ouest afin d'atténuer les problèmes de sécurité et d'exploitation associés aux véhicules qui se rejoignent sur la voie en direction nord de l'autoroute 148.
- La voie de fusion en direction nord sera prolongée afin de laisser plus de temps aux véhicules pour rejoindre l'autoroute.
- Pendant la construction, le nouveau tracé sera construit par phases; de même, on abandonnera l'ancienne rampe d'accès et on aménagera les lieux.
- Le ponceau C5 dirige la circulation du nord au sud sous la route 148 à l'est de l'intersection du chemin Greenwood. Compte tenu de l'âge du ponceau C5 et de l'état des exutoires à la ligne d'eau, le ponceau sera remplacé par un nouveau ponceau en béton préfabriqué de taille et de longueur similaires.
- **Des travaux limités de fin de semaine et/ou de nuit sont prévus pour le remplacement du ponceau C5.**

Réalignement de l'autoroute 148 et de l'intersection du chemin Greenwood

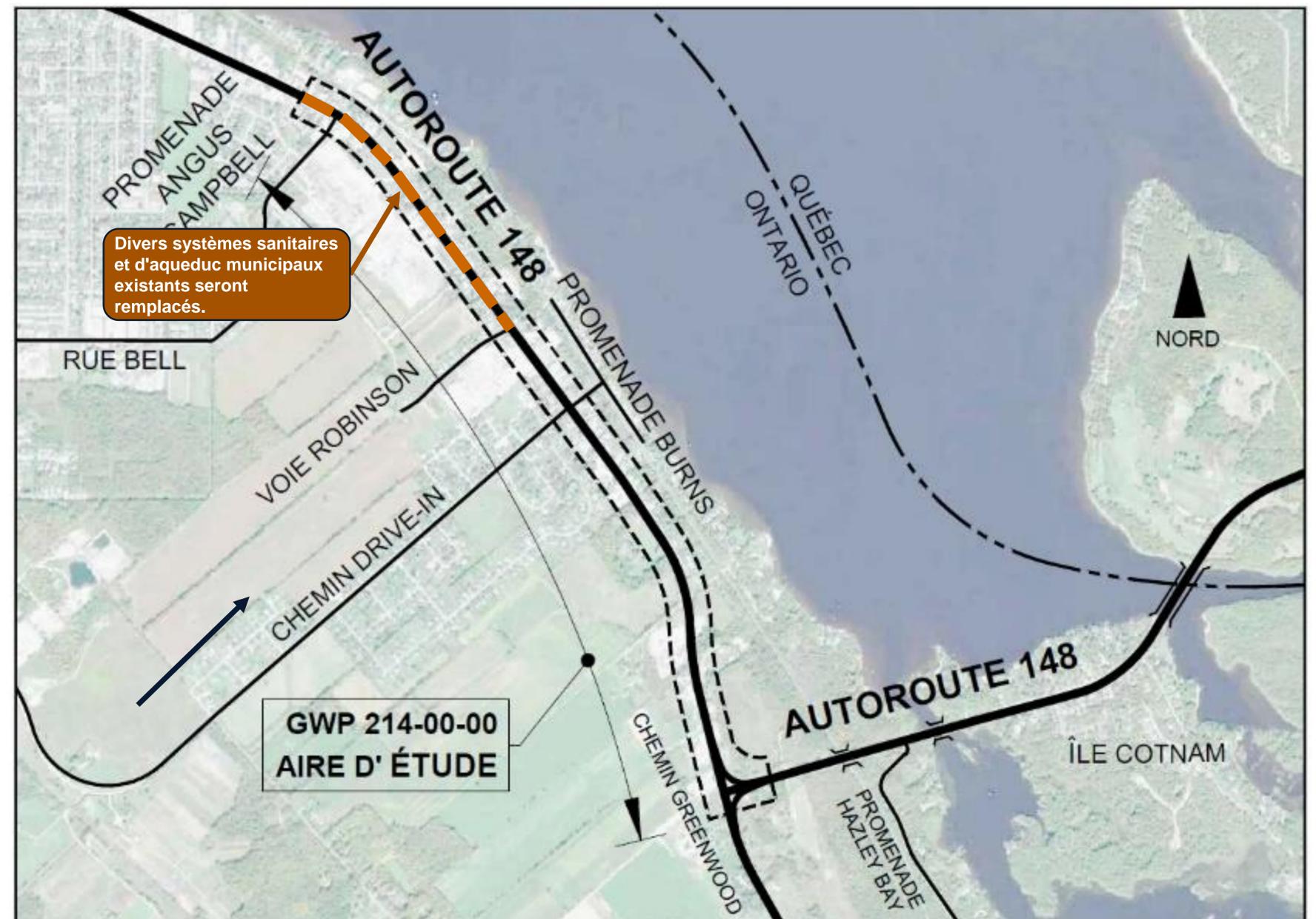


SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX TOUCHÉS PAR L'ÉLARGISSEMENT DE L'AUTOROUTE

Les travaux du ministère ont un impact sur les infrastructures municipales présente au sein du corridor de l'autoroute 148. L'infrastructure municipale touchée sera remplacée dans le cadre de ce projet.

- L'infrastructure comprend diverses conduites maîtresses existantes et l'équipement connexe ainsi qu'un égout sanitaire allant de la ville de Pembroke à la voie Robinson.
- Il y aura des perturbations mineures touchant les services d'eau et sanitaires municipaux pendant la construction.
- L'équipe de projet prend des mesures pour s'assurer que pendant la construction, les services seront maintenus autant que possible, permettant aux propriétaires et aux entreprises de poursuivre leurs activités normalement.
- L'entrepreneur devra fournir un préavis écrit d'au moins une semaine pour ces types d'interruptions de service.

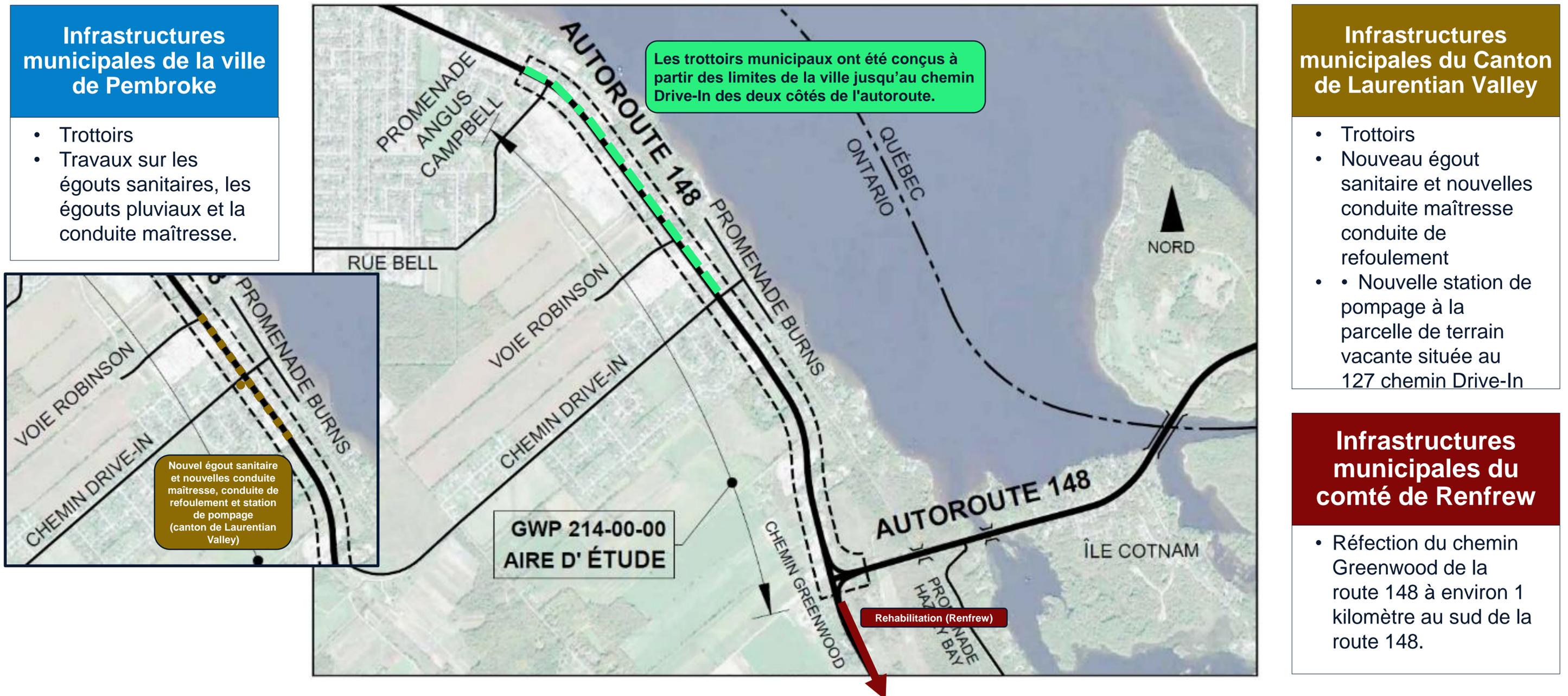
Aperçu des services publics municipaux touchés



INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- Le ministère travaille avec le canton de Laurentian Valley, la ville de Pembroke et le comté de Renfrew pour collaborer à l'installation d'une conduite maîtresse, d'un égout sanitaire et de trottoirs, ainsi qu'à la réalisation de travaux de réhabilitation supplémentaires de la chaussée à divers endroits le long du corridor.
- Ces travaux sont coordonnés avec les municipalités et sont actuellement étudiés par celles-ci. La réalisation des travaux dépendra de la décision des municipalités à cet égard.

Aperçu des travaux d'infrastructures municipales



IMPACTS DE LA CONSTRUCTION ET MISE EN SCÈNE

La construction d'améliorations à l'autoroute 148 entraînera des impacts tels que des retards de circulation, du bruit et de la poussière, qui seront atténués dans la mesure du possible. L'approche générale pour la construction d'améliorations à l'autoroute 148 consistera à diviser les travaux en diverses sous-étapes, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Travaux de construction initiaux :

- Ajustements de la pente de la chaussée existante.
- Réductions de voies temporaires (voie unique de circulation dans la zone de travail).
- La configuration existante à deux voies dans chaque direction sera rouverte à la fin de chaque journée de travail.
- **Durée estimée : 3 mois.**

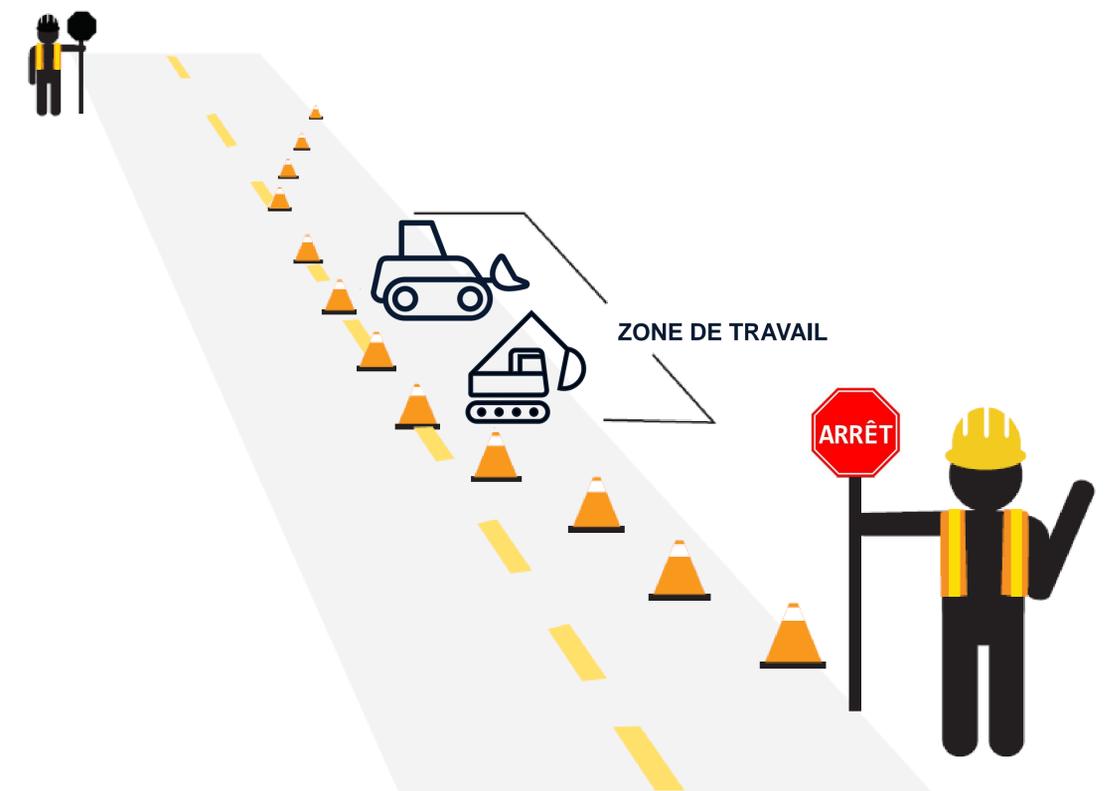


Incidences sur les chantiers :

- Retards de circulation pendant la journée.
- Perturbations quant à l'accès aux propriétés pendant la journée.
- Bruit, poussière et vibrations.

Mesures d'atténuation :

- Les voies seront rouvertes à la circulation à la fin de chaque journée de travail.
- L'entrepreneur collaborera avec le propriétaire pour trouver d'autres moyens d'accès et planifier les travaux. **Des avis écrits seront fournis.**
- Adhésion aux pratiques exemplaires de gestion pour limiter les impacts du bruit, de la poussière et des vibrations.



IMPACTS DE LA CONSTRUCTION ET RÉORIENTATION DE LA CIRCULATION

Principales étapes de construction 1 et 2

- Déplacer les conduites maîtresses et les réseaux d'égouts sanitaires/pluviaux, ou en construire de nouveaux.
- Élargir l'autoroute pour tenir compte des détours de la circulation et de la voie bidirectionnelle de virage à gauche.
- Maintenir deux voies de circulation avec une « signalisation » temporaire de la circulation pour accueillir les équipements de construction tels que les excavatrices.
- Les virages à gauche sont limités dans la zone de travail.
- **Durée estimée de l'impact : Une (1) saison de construction par étape, pour un total de deux (2) saisons de construction.**

Incidences sur les chantiers :

- Impacts sur la circulation pendant la journée.
- Bruit, poussière et vibrations.
- Des fermetures d'entrées sont requises lors de certaines opérations, par exemple le coulage d'une bordure ou d'un trottoir, le pavage et les travaux liés aux égouts.
- Interruption temporaire des services d'eau et sanitaires municipaux lors de la déconnexion et de la reconnexion des services municipaux.

Mesures d'atténuation :

- Adhésion aux pratiques exemplaires de gestion pour limiter les impacts du bruit, de la poussière et des vibrations.
- L'entrepreneur collaborera avec les propriétaires pour trouver d'autres moyens d'accès et planifier les travaux. **Des avis écrits seront fournis.**
- L'entrepreneur collaborera avec les propriétaires quant aux perturbations des services municipaux. **Une notification écrite sera fournie.**



Exemples de travaux de construction typiques



Source des images: Google



Source des images: Brennan

IMPACTS DE LA CONSTRUCTION ET RÉORIENTATION DE LA CIRCULATION

Section rurale :

Entre le chemin Drive-In et le chemin Greenwood, les travaux dans le tronçon rural de l'autoroute 148 comprendront ce qui suit:

- Réhabilitation et reconstruction de chaussées.
- Pavage des accotements.
- Réductions de voies temporaires (voie unique de circulation dans la zone de travail).
- La configuration existante à deux voies sera rouverte à la fin de chaque journée de travail.
- **Durée estimée de l'impact : deux mois.**

Incidences sur les chantiers :

- Retards de circulation pendant la journée.
- Interruptions quant à l'accès à la propriété au cours de la journée.
- Bruit, poussière et vibrations.

Mesures d'atténuation :

- Les voies seront rouvertes à la circulation à la fin de chaque journée de travail.
- L'entrepreneur collaborera avec les propriétaires pour trouver d'autres moyens d'accès et planifier les travaux. **Des avis écrits seront fournis.**
- Adhésion aux pratiques exemplaires de gestion pour limiter les impacts du bruit, de la poussière et des vibrations.

Section rurale (côté 1)



Section rurale (côté 2)



IMPACTS DE LA CONSTRUCTION ET RÉORIENTATION DE LA CIRCULATION

Reconfiguration des intersections

Les intersections seront construites de façon à ce que le tout corresponde aux étapes 1 et 2. Les travaux comprendront ce qui suit :

- Construction d'une nouvelle conduite maîtresse, d'un nouvel égout sanitaire et d'une nouvelle conduite de refoulement.
- Construction de nouveaux égouts pluviaux.
- Élargissement de la route pour accueillir les éléments d'intersection tels que les passages pour piétons et les voies de virage.
- L'équipe de projet recommande que les travaux aux intersections soient faits de manière continue (24 heures sur 24) afin d'accélérer les travaux qui, autrement, devraient être effectués pendant la journée, causant ainsi des perturbations importantes de la circulation et se traduisant par une durée plus longue.
- **Durée estimée de l'impact : Chaque moitié de l'intersection sera construite pendant les fins de semaine non fériées (environ 8 fins de semaine) et le tout sera fait de façon continue du vendredi soir (coucher du soleil) au lundi matin (lever du soleil).**

Incidences sur les chantiers :

- La configuration de la circulation sera contrôlée par la Police provinciale de l'Ontario et prise en charge par le signaleur de l'entrepreneur à chaque étape.
- L'accès pour la circulation locale sera maintenu.
- Bruit de construction pendant la nuit pendant les travaux continus la fin de semaine.

Mesures d'atténuation :

- La construction de nuit sera limitée autant que possible.
- L'entrepreneur fournira un préavis.
- La marche au ralenti de l'équipement de construction sera réduite au minimum et l'équipement sera maintenu en bon état de fonctionnement afin de réduire le bruit des activités de construction.

Travaux de nuit possibles aux intersections de la route 148 :

- **Promenade Angus Campbell / Rue Rankin**
- **Entrée Walmart**
- **Voie Robinson**
- **Chemin Drive-In**
- **Route de comté 40 (chemin Greenwood)**

Exemple de reconstruction complète d'intersection



Source des images: City of Lake Oswego

IMPACTS DE LA CONSTRUCTION ET MISE EN SCÈNE

Remplacement du ponceau C5

Pour le remplacement du ponceau C5 à l'intersection de la route 148 et du chemin Greenwood, la portion de l'autoroute 148 en direction du Québec fera l'objet des travaux suivants :

- Circulation à voie unique contrôlée par le signaleur de l'entrepreneur.
- Les travaux seront réalisés pendant un week-end non férié et fonctionneront en continu 24 heures sur 24.
- L'équipe de projet recommande que les travaux au ponceau C5 soient une opération continue (24 heures sur 24) pendant une fin de semaine afin d'accélérer les travaux qui devraient autrement être complétés pendant la journée avec des perturbations importantes de la circulation le long de l'autoroute 148 à destination et en provenance du Québec.
- **Durée estimée de l'impact : un week-end de restrictions de voies avec signalisation et fonctionnement continu du vendredi soir (coucher du soleil) au lundi matin (lever du soleil).**

Incidences sur les chantiers :

- Retards de circulation pendant la période de week-end.
- Bruit de chantier la nuit du vendredi soir au lundi matin.
- Bruit, poussière et vibrations.
- Érosion et sédiments résultant du chantier et perturbation de l'habitat naturel.

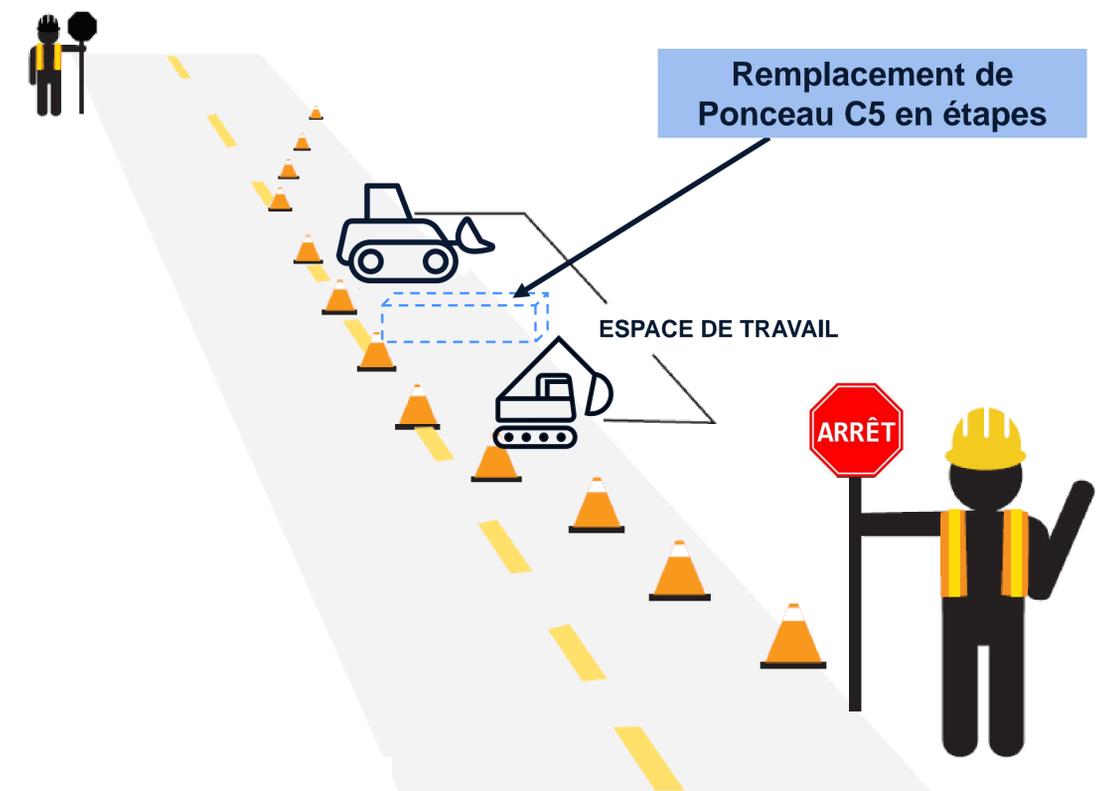
Mesures d'atténuation :

- Limiter autant que possible la quantité de travail de nuit et de week-end nécessaire.
- Adhésion aux meilleures pratiques de gestion et aux fenêtres temporelles appropriées pour l'enlèvement de la végétation et les travaux dans l'eau, y compris les mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments.
- Installation de mesures d'exclusion de la tortue mouchetée au ponceau C5 pour empêcher la nidification et l'entrée.
- Adhésion aux meilleures pratiques de gestion pour limiter les impacts du bruit, de la poussière et des vibrations.

Exemple de remplacement de ponceau



Source des images: South Burlington Stormwater Services



AVIS DE CONSTRUCTION

- Des mises à jour de haut niveau sur la construction seront fournies sur un site Web consacré au projet et des panneaux de construction afficheront des préavis concernant les fermetures de voies et les travaux aux intersections.
- Le public pourra voir la signalisation de construction commencer à apparaître sur l'autoroute environ une semaine avant le début de la construction.
- Il y aura des moments où les entrées des résidences et des entreprises seront fermées pendant un certain temps, notamment en raison du pavage, de l'installation de nouvelles bordures et des travaux touchant les égouts et les conduites maîtresses. L'entrepreneur devra fournir un préavis écrit d'au moins une semaine concernant les opérations de ce type.
- Si des travaux de nuit sont requis pendant la construction, l'entrepreneur fournira un préavis à cet égard et précisera la durée prévue de ces travaux.
- En cas d'interruption temporaire des services d'eau et sanitaires municipaux, l'entrepreneur devra fournir des avis écrits aux résidents et commerces touchés.

Exemple d'opérations de travail de nuit

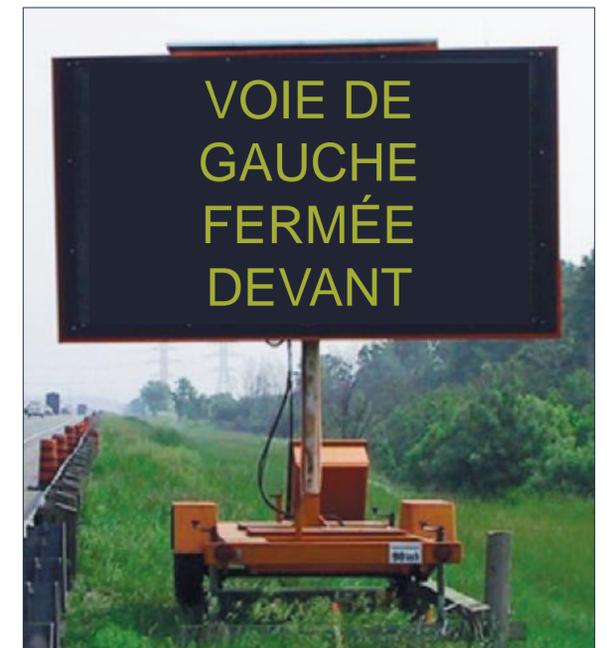


Source des images: Aspen Times



Source des images: C.W. Roberts Contracting

Exemple de signalisation de construction



Source des images: OTM

RÉSUMÉ DES IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

Un résumé des impacts prévus de la construction et des mesures proposées pour limiter les impacts sur la communauté environnante et l'environnement pendant la construction est fourni ci-dessous.

Impacts anticipés	Mesures d'atténuation
Gestion du trafic et utilisation de la propriété	
Retards de circulation pendant les activités de construction, accès limité aux propriétés et perturbations des services municipaux.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Procéder aux fermetures de voies en dehors des heures de pointe, dans la mesure du possible. ✓ Rouvrir les voies à la circulation à la fin de chaque journée de travail. ✓ L'entrepreneur collaborera avec les propriétaires pour trouver d'autres moyens d'accès et planifier les travaux. Des avis écrits seront fournis, y compris pour toute interruption des services d'eau ou sanitaires.
Bruit et poussière	
Bruit et poussière générés par les activités de construction, y compris le bruit de construction pendant la nuit.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir au minimum la marche au ralenti de l'équipement de construction et maintenir l'équipement en bon état de fonctionnement afin de réduire le bruit des activités de construction. ✓ Utilisation de techniques standard pour la suppression de la poussière, notamment au moyen de l'eau. ✓ Fournir un préavis la quantité de travail de nuit, dans la mesure du possible.
Eaux de surface et souterraines	
Ruissellement de surface résultant des activités de construction et de l'entreposage des matériaux sur le chantier.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les matières dangereuses sur place sont correctement entreposées et situées à au moins 30 m des cours d'eau et d'autres caractéristiques naturelles sensibles, telles que les zones humides, y compris toutes les activités de manutention et de ravitaillement. ✓ Mettre en œuvre un plan de surveillance et d'intervention d'urgence qui comprend des mesures pour prévenir et traiter les déversements potentiels ainsi que des activités de surveillance.
Environnement naturel	
Érosion et sédiments résultant du chantier et perturbation de l'habitat naturel.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adhésion aux pratiques exemplaires de gestion et recours à des périodes appropriées pour l'enlèvement de la végétation et les travaux dans l'eau, y compris les mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments. ✓ Prise de mesures d'exclusion de la tortue mouchetée au ponceau C5 pour empêcher la nidification et l'entrée. ✓ Réalisation d'inspections visuelles quotidiennes concernant la faune.

PROCHAINES ÉTAPES

À la suite de cette séance d'information publique, l'équipe de l'étude examinera et les commentaires reçus du public, y donnera suite et les prendra en compte dans la conception finale. Des consultations supplémentaires auront lieu avec les propriétaires concernés avant et pendant les activités de construction.

Un rapport de conception et de construction (RCD) sera publié pour une période de consultation publique de 30 jours visant à recueillir des commentaires une fois la conception détaillée terminée.

Il est prévu que la construction commencera d'ici l'été 2023; cependant, le calendrier de construction est sujet à changement en fonction du financement, de la planification, de la conception, de l'approbation environnementale, de l'acquisition de la propriété, de la coordination des services publics, des accords avec les municipalités et des exigences de construction.

Nous apprécions vos commentaires et vous invitons à rester connectés tout au long de cette étude de conception détaillée. Vous pouvez demander qu'on vous ajoute à la liste de contacts de l'étude pour recevoir les mises à jour et les futurs avis publics en communiquant avec les membres de l'équipe de l'étude, à l'adresse ci-dessous.

Veillez fournir vos commentaires d'ici le 23 novembre 2022 en remplissant une feuille de commentaires ou en les envoyant à l'un des membres suivants de l'équipe de projet :

M. Chris Belanger
Chef de projet au MTO
Ministère des Transports
1355, boulevard John Counter
Kingston (Ontario) K7L 5A3
Téléphone : 613 583-4573
Courriel : chris.belanger@ontario.ca

Mme Sonia Ahluwalia, PMC, tech c
Experte-conseil et gestionnaire de projet
Parsons Inc.
100-1223, rue Michael Nord
Ottawa (Ontario) K1J 7T2
Téléphone : 519 340-7401
Courriel : sonia.ahluwalia@parsons.com

FOIRE AUX QUESTIONS

Sécurité et accessibilité

1. Y aura-t-il des réductions de vitesse en vigueur pendant la construction ?

- Oui, des réductions de vitesse seront établies pendant la construction pour protéger à la fois les travailleurs et le public.

2. L'autoroute 148 restera-t-elle ouverte en tout temps?

- Oui, les résidents auront accès à leur domicile. Les véhicules d'urgence auront toujours accès à l'autoroute 148 et aux autres routes locales.

Transport actif

3. De nouveaux trottoirs seront-ils installés dans le cadre de ce projet ?

- Oui, le projet comprend des trottoirs à chacune des intersections entre la ville et le chemin Drive-In. De plus, l'équipe de projet travaille avec les municipalités sur un accord en vue d'installer un trottoir depuis la ville jusqu'au chemin Drive-In (des deux côtés de l'autoroute). Ces travaux dépendront de la décision des municipalités quant à la poursuite de leurs travaux.

4. Le transport actif sera-t-il impacté par les activités de construction ?

- Oui, pendant que l'infrastructure sera en construction, le transport actif ne sera pas possible. Nous demandons au public de trouver des itinéraires de rechange pendant cette période.

Communication

5. Est-ce que les résidents et les commerces recevront des mises à jour pendant la construction?

- Des mises à jour de haut niveau sur la construction seront fournies sur le site Web du projet.
- L'entrepreneur devra aviser les commerces et les résidents touchés.
- Des panneaux de construction afficheront des préavis sur la construction, notamment sur les fermetures de voies et les travaux aux intersections.

6. Les résidents et les commerces pourront-ils communiquer avec leur municipalité locale s'ils ont des questions ou des préoccupations?

- Oui. Les municipalités locales travaillent avec le MTO pour coordonner les travaux dans le cadre de ce projet.

FOIRE AUX QUESTIONS

Échéanciers du projet

7. Quand la construction commencera-t-elle?

- Le début de la construction est prévu pour l'été 2023. Cependant, le calendrier de ce projet de construction pourrait être modifié en fonction du financement, de la planification, de la conception, de l'approbation environnementale, de l'acquisition de la propriété, de la coordination des services publics, des accords avec les municipalités et des exigences de construction.

8. Combien de temps la construction durera-t-elle ?

- La projet de construction durera pendant au moins deux saisons de construction et demie.

9. Combien de temps avant le début de la construction le public sera-t-il avisé?

- Le public pourrait voir la signalisation de construction commencer à apparaître sur l'autoroute environ une semaine avant le début des travaux.

Accès aux entrées des propriétés

10. Qu'advient-il des entrées le long de l'autoroute 148 ?

- L'équipe de projet prend des mesures pour s'assurer que pendant les travaux, l'accès est maintenu dans toute la mesure possible, de manière à ce qu'il soit possible d'accéder aux propriétés. Cela dit, il y aura des moments où les accès seront fermés pendant un certain temps, notamment dans le contexte du pavage, de l'installation de nouvelles bordures et des travaux touchant les égouts et les conduites maîtresses. L'entrepreneur devra fournir un préavis écrit d'au moins une semaine pour ces types d'opérations.

11. Qu'advient-il de commerces le long de l'autoroute 148 dans les limites du projet ?

- L'équipe de projet prend des mesures pour s'assurer que pendant les travaux, l'accès est maintenu dans toute la mesure possible, de manière à permettre aux commerces de rester ouverts et de continuer à servir les clients. Cela dit, il y aura des moments où les accès seront fermés pendant un certain temps, notamment dans le contexte du pavage, de l'installation de nouvelles bordures et des travaux touchant les égouts et les conduites maîtresses. L'entrepreneur devra fournir un préavis écrit d'au moins une semaine pour ces types d'opérations.

12. Lorsque l'accès aux entrées sera restreint, y aura-t-il des zones désignées pour se stationner ?

- Le stationnement sur rue n'est pas autorisé sur l'autoroute 148. L'on n'établira donc pas d'aires de stationnement désignées dans le cadre de ce projet.

FOIRE AUX QUESTIONS

Déplacement des services publics

13. Les services publics devront-ils être déplacés le long de l'autoroute 148 ?

- Avant le début de la construction, certains services publics seront déplacés pour accueillir la plateforme routière plus large et les caractéristiques de drainage. Les services publics comprennent des poteaux et des boîtes sur chaque côté de l'autoroute. Ces travaux de déplacement commenceront très bientôt et devraient être terminés avant le début de la construction.

14. Le ministère travaille-t-il avec les trois municipalités locales pour améliorer l'infrastructure municipale dans la région ?

- Le ministère travaille avec le canton de Laurentian Valley, la ville de Pembroke et le comté de Renfrew pour collaborer à l'installation de la conduite maîtresse, des égouts sanitaires et pluviaux de même que des trottoirs, et à la réfection de la chaussée à divers endroits le long du corridor. Ces travaux font actuellement l'objet d'un examen par les municipalités concernées; ils dépendront de la décision des municipalités quant à la poursuite de leurs travaux. L'emplacement de l'infrastructure en question est indiqué dans les documents de la séance d'information publique.

15. Le ministère a-t-il un impact sur l'infrastructure municipale dans le corridor de l'autoroute 148 ?

- Oui, le ministère a un impact sur les trottoirs, les conduites maîtresses ainsi que les égouts sanitaires et pluviaux existants dans le corridor de l'autoroute 148.
- L'emplacement de cette infrastructure est indiqué dans les documents de la séance d'information publique.
- Le ministère remplacera les trottoirs (aux intersections), la conduite maîtresse et les égouts sanitaires existants entre la voie Robinson et la ville de Pembroke à divers endroits.

16. Les services d'eau et sanitaires municipaux subiront-ils des perturbations pendant la construction ?

- L'équipe de projet prend des mesures pour s'assurer que pendant la construction, les services sont maintenus dans toute la mesure possible, permettant aux propriétaires et aux commerces de poursuivre leurs activités normalement.

17. Y aura-t-il des avis lorsque les services sont interrompus ?

- Oui, l'entrepreneur sera tenu de fournir un préavis écrit d'au moins une semaine pour ces types d'interruptions de service.

FOIRE AUX QUESTIONS

Travaux intersections (promenade Angus Campbell, entrée Walmart, voie Robinson et chemin Drive-In)

18. L'équipe de projet recommande-t-elle que des travaux soient réalisés les fins de semaine?

- Oui, l'équipe du projet recommande que les travaux aux intersections soient faits de manière continue (24 heures sur 24) afin d'accélérer les travaux qui, autrement, devraient être effectués pendant la journée, causant ainsi des perturbations importantes de la circulation et se traduisant par une durée plus longue.

19. Lorsque les intersections seront reconstruites, l'entrepreneur travaillera-t-il la nuit?

- Oui, l'entrepreneur travaillera en continu jusqu'à ce que la moitié de l'intersection soit reconstruite.

20. Combien de temps les travaux aux intersections dureront-ils ?

- Chaque moitié de l'intersection sera construite pendant les fins de semaine non fériées (environ 8 fins de semaine) et le tout sera fait de façon continue du vendredi soir (coucher du soleil) au lundi matin (lever du soleil).

21. Quand les nouveaux feux de circulation du chemin Drive-In seront-ils installés ?

- Le calendrier d'installation de la nouvelle infrastructure du chemin Drive-In sera établi dès que possible pendant la construction.
- Le calendrier de ces travaux dépend du calendrier de l'entretien, de l'acquisition de la propriété, du déplacement des services publics et des exigences de construction.